

Priorité santé

Le Département du Loiret a adopté, en décembre 2022, le Plan Priorité Santé 2023-2027 pour garantir un accès aux soins de qualité et en proximité pour les Loirétains, notamment les plus vulnérables et les plus âgés. L'accès aux soins étant une des préoccupations principales des Loirétains, le Département a agi vite, en collaboration avec les acteurs du champ médico-social du territoire. Malgré ce volontarisme des acteurs locaux, la situation sur le territoire reste critique.

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui le témoignage des Loirétains sur leur accès aux soins. Ensemble, nous serons plus forts pour obtenir une prise en compte nationale de nos difficultés et demander des solutions immédiates.

